



Déclaration préalable du SE-UNSA 43 à la CAPD du 2 juillet 2021

Tout d'abord, nous souhaitons faire part de notre satisfaction de l'abandon du masque en cour de récréation. Quel plaisir de revoir les visages de nos élèves ! Cependant nous tenons également à exprimer notre colère face aux annonces médiatiques, nouveau canal d'information entre le Ministre de l'Education Nationale et les collègues. Ce type d'annonces laisse les directeurs dans l'inconfort, voire même le danger, de prises de décisions pour lesquelles ils ne seraient pas soutenus par leur administration. Cela rajoute encore du stress à la fatigue accumulée depuis mars 2020 par tous les personnels de l'Education Nationale, qui ont vu se succéder 39 mises à jour de la Foire aux Questions, soit presque 3 par mois !

Venons-en à cette CAPD.

A cette époque de l'année, nous avons pour habitude de nous réunir pour effectuer les derniers ajustements liés au mouvement des personnels. Hélas cela n'est plus le cas depuis la loi de la transformation publique. Nous continuons de le dénoncer fermement.

Un manque total de transparence règne désormais sur les opérations du mouvement.

Avant, lorsqu'un collègue nous contactait, nous pouvions l'éclairer sur sa situation, même lorsqu'il était nommé d'office à l'issue du 2nd mouvement ou lorsqu'il obtenait des rompus, des vœux dégroupés puis regroupés, et parfois sur des circonscriptions différentes.

Aujourd'hui, les personnels ne comprennent plus et ce qui est mal compris est mal accepté. Le mouvement, moment important pour nos collègues dans les écoles, leur est devenu opaque. Toute situation, même simple, ne pourra qu'être sujette aux doutes et aux incompréhensions.

Pourtant, cela aurait pu être évité, en travaillant en amont avec les services, en étudiant les documents, en relayant des remarques, en adaptant des solutions.

Ce qui permettrait de diminuer le nombre de recours, aider les services en bonne intelligence, accompagner les collègues en faisant le lien entre eux et l'administration.

Les collègues n'ont plus confiance et comment pourrait-il en être autrement ?

- Barème mouvement balayé d'un revers de main sous prétexte d'harmonisation nationale ? Pourtant il existe de très grandes disparités entre départements d'une même académie.
- De nombreux temps partiels sont refusés ? Les collègues en ont besoin pour assurer correctement leur mission et sont prêts à renoncer à une partie de leur salaire. Ils agissent donc par nécessité et non par complaisance.

- Leur allègement de service est refusé sous prétexte de la nécessité de service ? Et dans le même temps, leur temps partiel leur est accordé à la quotité demandée pour l'allègement !
 - Des collègues sont basculés au mouvement complémentaire ? Ils n'ont plus de visibilité quant à leur « rang » dans un éventuel classement des participants au mouvement.
 - Des collègues sont absents ? Le manque de remplaçants dans notre département s'est fait ressentir encore plus cette année à cause de la crise sanitaire
 - Le barème d'attribution des Congés de Formation Professionnelle n'a pas été appliqué ? Mais n'est-ce pas le choix du prince qui a été privilégié ?
 - Les écoles doivent être réapprovisionnées en masques et en autotests ? C'est le directeur de l'école qui se déplace sur son temps de décharge (ou pas) ; ce sont les adjoints qui récupèrent le colis déposé dans un établissement sur leur trajet domicile-travail ; ce sont les TR qui livrent les précieux équipements en sillonnant un secteur ; ce sont les personnels effectuant les compléments de temps partiels qui déchargent les livraisons au fur et à mesure de leur semaine.
- Nous saluons tous les dispositifs mis en place pour permettre l'arrivée directe des autotests et masques dans les établissements. Nous ne jetons pas la pierre aux équipes des circonscriptions qui s'organisent comme elles le peuvent avec les moyens dont elles disposent. Mais cette organisation low-cost nous interroge quant aux moyens de l'Education Nationale afin de prendre en charge l'ensemble de son personnel.

Terminons cette déclaration avec une note positive sur un tableau noir :

Le SE-UNSA se félicite du passage à la Hors Classe de 70 collègues ! Du jamais vu alors qu'il y a encore quelques années ils n'étaient qu'une poignée à en bénéficier. En tant qu'organisation syndicale responsable, le SE-Unsa a œuvré pour cette évolution en signant les accords PPCR quand d'autres en demandent encore l'abandon. Les collègues en bénéficient largement maintenant. Tant mieux !

Mme Aurélie ANJARRY
Mme Carole TANGUY
SE-UNSA 43

